



Assemblée ordinaire de la Société, tenue par vidéoconférence le 9 juin 2021, à laquelle les membres formaient quorum.

---

**GRATUITÉ DU TRANSPORT EN COMMUN LES 31 OCTOBRE ET 7 NOVEMBRE 2021 POUR LE TRANSPORT URBAIN ET ADAPTÉ- ÉLECTIONS MUNICIPALES**

**RÉSOLUTION 053-21**

IL EST RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Que la Société de transport de Sherbrooke accorde à la clientèle la gratuité du transport en commun les 31 octobre et 7 novembre 2021, pour le service de transport urbain et adapté dans le cadre des élections municipales.

ADOPTÉ

---

« Copie conforme au projet de résolution soumis à l'assemblée. Seul le texte consigné au procès-verbal de l'assemblée, tel qu'approuvé par le conseil d'administration à sa prochaine assemblée ordinaire, fera foi de son contenu. »

Le secrétaire

Patrick Dobson

---